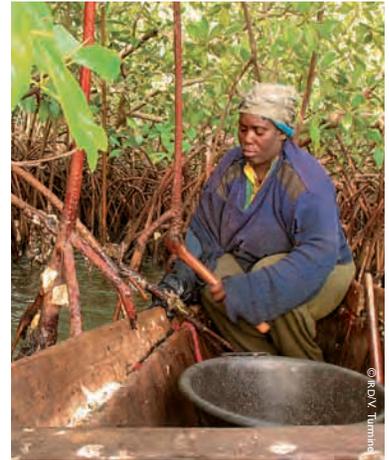


# Des données publiques sur les pêches ouest-africaines

L'IRD rend publiques des données collectées dans les écosystèmes estuariens, lagunaires et continentaux d'Afrique de l'Ouest.



Pêche des huîtres de mangrove, Sine Saloum, Sénégal.



Bateau d'échantillonnage des pêches, Sénégal.

Pour appréhender l'évolution des écosystèmes, il est indispensable de collecter des données de terrain. Et si possible, sur le long terme. Or ce type d'information manque dans certaines régions du monde comme en Afrique de l'Ouest.

C'est pourquoi, en 2000, des chercheurs de l'IRD ont compilé, à partir de leurs archives, toutes les informations concernant les peuplements de poissons des lagunes, des estuaires et des plans d'eau continentaux de cette région. Leur travail a abouti à la création en 2006 du Système d'informations sur les peuplements de poissons et la pêche artisanale des écosystèmes estuariens, lagunaires ou continentaux d'Afrique de l'Ouest (PPEAO – <http://ppeao.ird.fr>).

Il s'agit d'une base de données publique réunissant toutes les informations brutes obtenues entre 1978 et 2013 dans le cadre de différents projets de recherche. Certaines données sont le fruit de pêches expérimentales réalisées par les chercheurs (plus de 5 300 coups de pêche) ; d'autres sont issues d'enquêtes effectuées auprès de pêcheurs artisans (plus de 110 000 enquêtes au débarquement).

Cette base de données a permis de reconstituer l'évolution des peuplements de poissons notamment au Sénégal, dans les estuaires de la Casamance et du Sine Saloum, où la salinité des eaux a augmenté dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Elle a aussi permis d'étudier les effets de la mise en place d'aires marines protégées au Sénégal, en Guinée-Bissau et en Mauritanie. Les occurrences d'espèces collectées lors des pêches expérimentales ont été versées en 2016 au Système mondial d'information sur la biodiversité (GBIF – [www.gbif.fr](http://www.gbif.fr)).

## PARTENAIRES

Centre de recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye, Sénégal

Centre de recherches océanographiques d'Abidjan, Côte d'Ivoire

Centre national des sciences halieutiques de Boussoua, Guinée



# SCIENCE

et développement  
durable

---

75 ANS  
DE RECHERCHE AU SUD

---

IRD Éditions  
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Marseille, 2019

## Direction éditoriale

Marie-Lise Sabrié, Thomas Mourier, Corinne Lavagne

## Rédaction

Viviane Thivent

## Conception maquette et mise en page

Charlotte Devanz

## Correction

Stéphanie Quillon

Les photos de cet ouvrage sont issues de la banque d'images Indigo (IRD)

## Photo de couverture

Peinture d'art haïtien, Port-au-Prince, *Haïti* par H. Jackson. © Paul Kim - Banque d'images Alamy

## Photos pages de partie

Partie 1 – Accès à l'eau, Burkina Faso. © IRD/B. Ouattara

Partie 2 – Volcan Cotopaxi en activité, Équateur. © IRD/J. P. Verdesoto

Partie 3 – Fruits rouges (*Aframomum*), forêt du Mayombe, République démocratique du Congo. © IRD/E. Katz

Partie 4 – Forêt tropicale humide des South Western Ghats, Inde. © IRD/G. Michon

Partie 5 – Atelier d'observation du soleil, Sénégal. © IRD/R. Nisin

La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2019

ISBN : 978-2-7099-2737-6